

Fiche d'enregistrement Elevage

Document à conserver 5 ans.

Pour toutes les exploitations ayant une activité d'élevage :

Vous devez obligatoirement inscrire les éléments de description de votre cheptel dans cette fiche d'enregistrement afin d'estimer la quantité totale d'azote effectivement apportée par les effluents d'élevage.

Type de cheptel	Nombre d'animaux

Pour les exploitations possédant des vaches laitières :

Vous devez également préciser la production laitière moyenne annuelle du troupeau ainsi que son temps de présence à l'extérieur des bâtiments.

Production laitière moyenne annuelle :	
Temps de présence à l'extérieur des bâtiments :	

Epandage d'effluents d'élevage chez un tiers

Chaque fois que des effluents d'élevage produits par l'exploitation sont épandus en dehors de l'exploitation sur des parcelles mises à disposition par des tiers, le cahier d'enregistrement doit comprendre un bordereau :

- cosigné par le producteur des effluents et le destinataire ;
- établi au plus tard à la fin du chantier d'épandage ;
- comportant :
 - l'identification des îlots culturaux récepteurs,
 - les volumes par nature d'effluents,
 - les quantités d'azote épandues et la date de l'épandage.

Dans le cas de transfert de fertilisant azoté issu des animaux d'élevage, un bordereau de transfert cosigné par le producteur des effluents et le destinataire est établi. Il comporte les volumes par nature d'effluents, les quantités d'azote transférées et la date du transfert.